

Calshine®

**Solution de calcium et de magnésium pour l'utilisation foliaire.
Contient du calcium sous forme de chélate ainsi que du
magnésium, du bore et du zinc.**

Description du produit en bref

Solution de calcium et de magnésium contre les taches amères en arboriculture, contre le dessèchement de la rafle en viticulture et dans les choux pour améliorer la qualité.

Matières actives

15% CaO Oxyde de calcium 2% MgO Oxyde de magnésium 0.069% B Bore 0.061% Zn Zinc Acides organiques, sucres, vitamines. 5 l correspondent 6.5 kg

Formulation

Suspension concentrée (SC)

Trademark

OAT Agrio, Japan

Mode d'action

Les taches amères ont pour origine des troubles physiologiques dans la formation des tissus des pommes. L'apparition de cette carence en calcium se manifeste par la formation de petites dépressions verdâtres (3-5 mm) dans la peau des pommes. L'épiderme se couvre au cours de la phase de maturation de taches brunâtres formées de tissus d'aspect liégeux. Le "bitter pit", sans être à proprement parler une carence en calcium, est notamment en relation avec des valeurs trop élevées du rapport potassium + magnésium/calcium, dans le fruit. Le calcium est un élément important pour la stabilisation de la structure des cellules. Les molécules présentes dans le Calshine participent activement à la formation des parois cellulaires. Les 6 premières semaines après la floraison (phase de division cellulaire) sont décisives pour l'apport de Ca dans les fruits. A cette période 80-90% des besoins

en calcium doivent être puisés par les racines. Un apport optimal de Ca par les racines est possible si l'offre de Ca est suffisante dans le sol et si l'humidité et la température du sol sont suffisamment élevées. De plus un réseau dense de jeunes racines est nécessaire. L'âge des arbres, leurs supports et la conduite de la culture sont aussi des facteurs influençant l'apparition de taches amères. Par différentes techniques culturales comme une utilisation équilibrée d'azote, la taille ou des applications de calcium, il est possible de réduire ou empêcher l'apparition des taches amères. En particulier les traitements d'été avec Calshine sur les fruits en croissance permettent de réduire le risque de taches amères. Il faut bien comprendre qu'à partir de juillet le calcium du sol est seulement disponible pour les feuilles et non pour les fruits.

Utilisation Arboriculture

Pommiers

Dosage : 0.15% Calshine contre les taches amères (cela correspond à 2.4 l/ha avec un volume d'arbres de 10'000 m³/ha et une quantité d'eau 1'600 l/ha). Variétés peu sensibles : 2-3 traitements à 6, 4 et 2 semaines avant la récolte. Variétés sensibles (par ex. Braeburn, Boskoop, Gravensteiner): 4-6 traitements à partir de fin-juin tous les 14 jours au plus tard jusqu'à 2 semaines avant la récolte. Techniques d'application : Calshine peut aussi être utilisé avec des quantités réduites d'eau.

Pruniers

Pour améliorer la qualité des fruits : (teneur en sucre, fermeté, capacité de conservation, poids des fruits, retours positifs de la pratique concernant le flétrissement du collet et l'éclatement) 2,4 l/ha.

Première application 4 semaines et deuxième application 2 semaines avant la récolte.

Utilisation Cultures maraîchères

Choux pommés (chou blanc, chou rouge, chou frisé)

Dosage : 2.5 l/ha Calshine pour améliorer la qualité de la récolte. 1ère application au stade de la formation de la tête (BBCH 41) suivi de 4-5 applications tous les 10-12 jours jusqu'à 3 semaines avant la récolte.

Tomates

Dosage: 3% (3.0 l/ha) contre la nécrose apicale due à un manque de calcium. Application pendant au moins 3 semaines avec une application foliaire par semaine. Traitements en complément des fertilisations par la solution nutritive.

Utilisation Grandes cultures

Pommes de terre (plantons et consommation)

Dosage : 2-4 x 2.5 l/ha contre le cœur creux pour les variétés sensibles (p.ex. Agria). Application avant les poussées de croissance, p.ex. lorsque des pluies sont attendues après une période de sécheresse. Miscible avec nos fongicides pour pommes de terre.

Utilisation Viticulture

Vigne

Dosage : 3 l/ha. Contre le dessèchement de la rafle. 1ère application stade fermeture de la grappe. 2ème application mi août quand la teneur en sucre atteint 30° Oechsle directement dans la zone des grappes en mélange avec le botrycide (Frupica SC). 3ème application quand la teneur en sucre atteint 50° Oechsle.

Restrictions

Ne pas traiter Calshine par forte chaleur ! Il est recommandé en période de grande chaleur d'appliquer Calshine le soir ou tôt le matin.

Miscibilité

Calshine peut être mélangé avec nos fongicides et avec nos insecticides. L'ajout d'adjuvants n'est pas nécessaire. Miscible avec au maximum 3.0 kg/ha Soufre ou 3.0 kg/ha Armicarb.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée par des précipitations inférieures à 50 mm survenant plus de 4 heures après le traitement.

Important à savoir

Agiter le produit avant l'emploi. Entreposer le produit à l'abri du gel.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

ATTENTION

Phrases H

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. **H412** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle en prenant toutes précautions d'usage.



GHS07

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 00 04 Carton à 4 x 5 l

10 00 04 Emballage simple à 5 l

Emballage

10 04 31 Emballage simple à 195 l

Contact

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17 A

4800 Zofingen

Tél: 062 746 80 00

Fax: 062 746 80 08

info@staehler.ch

<http://www.staehler.ch>